

Le Puy-en-Velay : inauguration d'un circuit de visite adapté



Les visiteurs atteints de déficiences visuelles pourront eux aussi découvrir le Puy-en-Velay dans ses moindres recoins grâce aux audio-guides, livrets de dessins en relief et caractères agrandis et brochures en braille disponibles à l'Office de tourisme de la ville.

Après avoir réalisé un bond dans le classement des villes accessibles rendu par l'Association des Paralysés de France le mois dernier, la préfecture de Haute-Loire s'est attaquée à un nouveau chantier : permettre aux visiteurs déficients visuels de découvrir le patrimoine de la ville. Il aura fallu près de deux ans d'efforts conjoints de la part de l'association Braille et Culture et du service Pays d'art et d'histoire-tourisme de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay pour relever ce qui constituait au départ un défi, du fait de la richesse patrimoniale et de la topographie particulière de la cité mariale. Le résultat réside en un circuit adapté, permettant aux touristes aveugles ou malvoyants de profiter soit d'une visite spécifique, assurée par des guides formés à cette déficience, soit de prendre part à une visite ordinaire agrémentée de commentaires délivrés par un audio-guide, associés à un carnet de dessins en relief permettant l'appréhension tactile de certaines descriptions pouvant s'avérer trop complexes.



Rendre accessible le chemin de Saint-Jacques

De nombreuses personnalités locales parmi lesquelles le député-maire du Puy-en-Velay Laurent Wauquiez, ou encore le secrétaire général de la Préfecture de Haute-Loire Régis Castro s'étaient réunies ce lundi 18 mars devant l'Office de tourisme pour prendre part à l'inauguration de ce parcours, lequel s'inscrit dans un plus vaste programme mené par l'association Braille et Culture. Ce projet, intitulé « Massif Central au bout des doigts », a en effet déjà permis l'adaptation des sites de Vézelay, Mozac, Souvigny et Conques, et s'attache aujourd'hui à rendre la partie altiligérienne du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle accessible aux personnes atteintes de déficiences visuelles.

Hervé Blanchard

Le 18/03/2013 à 18h31

Dernière mise à jour le 18/03/2013 à 18h32